

Canton de COURSEULLES SUR MER

COMMUNE de
SAINT CÔME DE FRESNÉ
14960



06 JUIN 2017

Le 5 juin 2017

Le Maire de Saint -Côme-de-Fresné,

A

DREAL Normandie
Service Energie, Climat, Logement et
Aménagement Durable
Pôle évaluation environnementale
1, rue du recteur Daure
14000 CAEN

Objet : réaménagement cale d'accès à la mer
à Saint-Côme de Fresné,
évaluation environnementale

Monsieur le responsable du pôle

La commune de Saint-Côme de Fresné souhaite réaménager la cale de descente à la mer de l'allée du Large située sur le domaine public maritime. Ce projet constitue une priorité pour permettre aux usagers d'attaches bateaux d'entrer et de sortir de la plage en toute sécurité.

La cale existante ne garantit pas une visibilité en entrée et en sortie de la plage, couplée à des contraintes de giration difficiles de part sa configuration actuelle. De plus, son ensablement récurrent ne favorise pas son utilisation.

Le dossier technique a été transmis à la DDTM14/Service Maritime et Littoral en date du 17 mars 2017 pour avis et afin de connaître les autorisations préalables à la réalisation de l'ouvrage.

La DDTM14 m'a informé des documents à produire et notamment la demande d'examen au cas par cas pour l'évaluation environnementale que je vous sou mets.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Le Maire,


Bernard KERMOAL

PJ : imprimé cerfa 14734*03 et ses annexes

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

06 JUIN 2017

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Réaménagement de la cale existante de l'allée du Large sur la commune de Saint-Côme de Fresné

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Commune de Saint-Côme de Fresné

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

KERMOAL Bernard - Maire

RCS / SIRET

2 1 1 | 4 0 5 | 6 5 9 | 0 0 0 1 5

Forme juridique

collectivité

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
11°	cale d'accès à la mer de 15,45 m de long par 5,00 m de large (voie de circulation)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

débroussaillage et arrache d'une haie située sur le domaine public communal dans l'emprise du projet
dépose des enrochements existants dans l'emprise du projet, repose de part et d'autre du futur aménagement
caractéristiques de la cale:

élargissement de la voie de circulation de 3,50 m à 5,00 m

15,45 m (plus grande longueur) sur le domaine public maritime

réutilisation des 5 m existants sur le domaine public terrestre

pente 10 %

consolidations latérales de la cale par enrochements

tablier en béton armé de 0,50 m d'épaisseur

perrés latéraux à la rampe d'accès en béton armé (bêche de 0,90 m de largeur en béton armé) avec des plots d'ancrage tous les 0,70 m dans le plateaux rocheux situé à 1,00 m de profondeur (sondages à la pelle réalisés en 2016)

4.2 Objectifs du projet

Le projet consiste à réaménager la cale existante construite parallèlement au cordon dunaire dont les caractéristiques techniques (pente faible de l'ordre de 4 % et largeur de 3,50 m) rendent difficiles la circulation, la visibilité et la giration des attelages bateaux en entrée et en sortie de la plage à proximité de l'émissaire de rejet communal du ruisseau Le Flouet.

Elle est régulièrement ensablée, ce qui accentue la difficulté pour circuler.

Elle est définie comme voie d'accès à la plage dans l'annexe 2 de l'arrêté préfectoral du 23 juin 2015 portant autorisation d'accéder, de circuler et de stationner sur le domaine public maritime, sur les plages du littoral compris entre Tracy-sur-Mer et Courseulles-sur-Mer.

L'objectif est donc de transformer la cale existante afin d'offrir un accès sécurisé à la mer, des meilleures conditions de circulation, de visibilité, de maniabilité pour les attelages bateaux en entrée et sortie de la plage. Cet aménagement vise à être cohérent avec l'arrêté précité et compléter l'aire de stationnement dédiée aux attelages bateaux située en arrière de la cale sur le domaine public communal.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Outre les caractéristiques de la cale définies au paragraphe 4.1, les travaux consistent à :

terrasser le Domaine Public Maritime sur une épaisseur de 1,00 m jusqu'au plateau rocheux (sondages à la pelle réalisés en 2016).

Les enrochements existants dans l'emprise du projet seront déposés et reposés.

Les matériaux extraits des terrassements seront réutilisés autour et dans les zones d'enrochement.

Les matériaux utilisés pour réaliser la cale (béton armé, ferrailage, enrochements, coffrage) seront approvisionnés à l'avancement sur le DPM, ils seront stockés provisoirement sur l'aire de stationnement de l'allée du Large qui fera office de zone d'installation de chantier.

Les engins utilisés pour les différentes phases de travaux ne resteront pas sur le DPM une fois les prestations réalisées, ils seront obligatoirement stationnés sur la zone d'installation de chantier ou renvoyés dans les locaux de l'entreprise.

L'entreprise devra justifier, d'une part des moyens mis en oeuvre sur le DPM pour éviter la pollution accidentelle lors de la réalisation des travaux et d'autre part de l'entretien régulier et récent des engins affectés au chantier.

L'accès à la zone de travaux et à la zone d'installation de chantier sera interdit à tous véhicules non autorisés durant les travaux d'une durée de 1 mois.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La phase exploitation consistera à vérifier l'évolution de la cale dans le temps.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

évaluation environnementale 11° - projet soumis au cas par cas

autorisation ministérielle au titre du site classé "Port artificiel Winston Churchill et les falaises qui le dominent"

dossier loi sur l'eau - porter à connaissance

occupation du domaine public maritime

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
superficie du projet sur le DPM	86 m ²
plus grande longueur sur le DPM	15,45 m
largeur voie de circulation	5,00 m
consolidations latérales en enrochements (largeur)	0,90 m
penne	10 %

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

allée du Large - 14960 Saint-Côme de
Fresné

Coordonnées géographiques¹

Long. 00°36'01"W Lat. 49°20'22"N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b),
22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de
l'annexe à l'article R. 122-2 du
code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

sur le territoire de la commune de Saint-Côme de Fresné

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
environnementale ?**

Oui

Non

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
différentes composantes de votre projet et
indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de Saint-Côme de Fresné
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	située à proximité de la zone définie par la carte 14565ZH - DREAL Normandie
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPRL du Bessin est prescrit mais pas encore approuvé.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	site natura 2000 FR2500090 marais arrière littoraux du Bessin à 2 km à l'Est
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé dans le site classé du port artificiel Winston Churchill et des falaises qui le dominent.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet consomme 86 m ² sur le DPM
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est concerné par le PPRL du Bessin prescrit mais pas approuvé.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le projet est source de bruit due aux engins de travaux durant la phase de réalisation estimée à 1 mois.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les déchets inertes non dangereux seront évacués en décharge agréée par l'entreprise en charge des travaux.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Au cours de la phase travaux:

les engins utilisés pour les différentes phases de travaux ne stationneront pas sur la plage une fois les prestations réalisés, ils devront obligatoirement rejoindre la zone d'installation de chantier située en arrière des travaux sur le domaine public communal le long de l'allée du Large ou être renvoyés dans les locaux de l'entreprise.

les matériaux utilisés pour réaliser la cale (béton, ferrailage, coffrage, enrochements) seront approvisionnés à l'avancement des travaux, ils seront stockés temporairement sur la zone d'installation de chantier précitée.

L'accès aux zones de chantier et de travaux sera interdit à tous véhicules autres que ceux autorisés durant les travaux d'une durée de 1 mois.

l'entreprise devra justifier de moyens et procédures de protection du milieu afin d'éviter une pollution accidentelle.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard du faible impact du projet sur l'environnement proche et à proximité, des caractéristiques du projet et de la durée des travaux, des mesures et moyens que le maître d'ouvrage imposera aux entreprises pour éviter une pollution accidentelle, je considère que le projet pourrait être dispensé d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Saint-Côme de Fresné

le, 02 juin 2017

Signature

Le Maire,
B. KERMOAL



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus